

Il est à noter qu'en raison de la diminution dans le volume d'affaires survenue pendant la période de 1931 à 1934, les frais généraux ont une tendance très prononcée à la hausse; en 1932 ces frais représentaient 526.80 p. 100 de la main-d'œuvre directe en regard d'une moyenne de 163.47 pour la période de dix années et en 1935 cette tendance redevient presque normale. L'opinion du Comité est que les comparaisons établies entre les frais totaux de fabrication durant les années de diminution dans le chiffre d'affaires et les frais similaires durant les années d'un volume d'affaires plus normal, doivent être faites à la lumière de ce fait.

Les frais généraux de fonderies ne sont pas inclus dans les frais généraux qui ont été indiqués, mais ils sont indiqués avec d'autres facteurs dans les frais de moulage, comme matières premières directes. Durant la période de 1931 à 1934, les frais généraux de fonderie furent également extraordinaires et vu qu'il sont indiqués comme matières premières ils diminuent la valeur des frais de fabrication pour fins de comparaison.